



Prix du traitement ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 27 janvier 2007

Avez-vous une idée, même approximative, du coût d'un traitement ?

Réponse :

- Notre mission ne nous permet pas de livrer des informations à caractère commercial.
- Toutefois, le ministre de la santé insiste beaucoup sur la mise à disposition par l'employeur d'aide au sevrage tabagique, fût-il temporaire.
- Par ailleurs, les cigarettes non consommées dégagent une économie à peu près comparable au cout du sevrage.